

Madame Laurence JEGOUZO
2011 - 2012

Master 1 IREST
Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Droit du tourisme : Présentation de l'OCDE

Table des matières

INTRODUCTION	2
I. UNE PLACE NON NEGLIGEABLE POUR LE TOURISME AU SEIN DE LA STRUCTURE DE L'OCDE.....	2
A. L'ORGANISATION DE L'OCDE.....	2
1) <i>L'organisation générale.....</i>	<i>2</i>
2) <i>Le Comité de Tourisme et ses moyens de travail.....</i>	<i>3</i>
B. LE POIDS DU TOURISME DANS LES PAYS DE L'OCDE ET SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. 3	
II. LES ACTIONS DE L'OCDE EN FAVEUR DU TOURISME.....	4
A. LES MESURES PRISES GRACE AU COMITE DU TOURISME DE L'OCDE.....	4
1) <i>Les mesures.....</i>	<i>4</i>
2) <i>Les programmes.....</i>	<i>5</i>
B. LES PROBLEMES RENCONTRES ET LES CRITIQUES ENVERS L'OCDE.....	6
SOURCES.....	7

INTRODUCTION

Du 24 au 26 mai 2011, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, dit OCDE, a fêté les 50 ans de sa fondation à Paris. Cette célébration publique a tenu différents débats à propos du bien-être, de l'emploi ou encore du développement, en présence notamment de Nicolas Sarkozy et d'Hilary Clinton, secrétaire d'Etat américaine.

En 1947, à la suite de la seconde guerre mondiale, les Etats Unis installent et financent eux même le plan Marshall, afin d'aider la reconstruction économique des pays européens. L'année suivante, pour gérer l'aide américaine, l'OECE est créée, c'est-à-dire l'Organisation Européenne de Coopération Economique. Face au succès de l'OECE, les Etats Unis et le Canada signent le 14 décembre 1960 la convention pour rejoindre l'organisation. Elle est alors renommé « OCDE » : Organisation de Coopération et de Développement Economique. Ainsi, l'OCDE naît officiellement le 30 septembre 1961 avec l'entrée en vigueur de la convention.

Aujourd'hui, l'OCDE compte 34 pays, dont toute l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, sans oublier le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle Zélande ainsi que certains pays d'Europe centrale. Depuis 2010, l'OCDE accueille le Chili, la Slovénie, l'Estonie et enfin Israël. Le siège de l'OCDE est tenu à Paris, dans le 16^{ème} arrondissement.

La mission principale de l'OCDE est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde. Le tourisme s'est très tôt imposé comme grande problématique économique pour l'OCDE, avec la création du Comité du tourisme en 1961. Le tourisme était alors considéré comme un outil pour reconstruire les économies européennes, cela par la création d'emplois et de richesses.

Au vu de ce parcours, il est alors possible de se demander **de quelle manière l'OCDE utilise le tourisme comme moyen politique et économique ?** Pour répondre à cette question, nous verrons dans une première partie la place du tourisme au sein de l'organisation, pour ensuite étudier plus en détails les actions et les projets de l'OCDE.

I. UNE PLACE NON NEGLIGEABLE POUR LE TOURISME AU SEIN DE LA STRUCTURE DE L'OCDE

A. L'ORGANISATION DE L'OCDE

1. *L'Organisation générale*

L'OCDE offre aux gouvernements un forum où ils peuvent conjuguer leurs efforts, partager leurs expériences et chercher des solutions à des problèmes communs. L'OCDE est divisée en trois parties.

D'une part, le Conseil est l'organe décisionnel. Il se compose d'un représentant par pays membre et d'un représentant de la commission européenne. Le Conseil se réunit deux fois par mois sous la présidence du secrétaire général ; et une fois par an en ce qui concerne les ministres afin de discuter des différents problèmes et ainsi se fixer un programme de travail. D'autre part, le Comité Exécutif prépare le travail du Conseil et réalise d'autres tâches spécifiques si nécessaire. En plus de ses réunions régulières, le Comité Exécutif se réunit

occasionnellement pour des sessions spéciales avec d'anciens participants des gouvernements des pays membres. Enfin, le Secrétariat a pour tâche de réaliser le programme établi par le Conseil.

Pour les gouvernements, le programme de l'OCDE est seulement à titre de recommandation et n'est donc pas obligatoire. La clé de l'efficacité de cette organisation est l'examen mutuel par les pairs, c'est-à-dire que chaque gouvernement observe l'autre. Les discussions au sein de l'OCDE peuvent aboutir à des accords entre plusieurs pays mais aussi à la formulation de normes ou de modèles.

2. Le Comité du Tourisme et ses moyens de travail

En plus de ces trois organes principaux, l'OCDE est aussi composé de plus de 200 corps spécialisés qui couvrent la plus grande part du travail à réaliser. Parmi ces corps spécialisés, celui qui nous intéresse est le Comité du Tourisme.

Créé en 1961, le Comité du Tourisme se réunit une fois par an, avec des décideurs de haut niveau dans le domaine du tourisme. Il s'agit la plupart du temps des ministres du tourisme. Le comité du tourisme de l'OCDE engage aussi le dialogue en matière de tourisme avec les pays non membres. Il aide les gouvernements à adapter leurs politiques touristiques dans une optique de développement durable, qu'elles soient locales, nationales ou internationales.

Le Comité du Tourisme utilise les mêmes méthodes de travail que l'OCDE en général. L'OCDE travaille à partir de données qu'elle analyse et compare afin de prédire les tendances à venir. Ces statistiques permettent de connaître les besoins et les difficultés des pays. Avec la quantité d'informations dont elle dispose, l'OCDE recommande alors des politiques à adopter afin d'améliorer certains domaines. Afin que ce système soit vraiment rentable, il faut que les données soient homogènes. Chaque pays doit utiliser le même système de statistiques.

Le Comité du Tourisme utilise surtout EUROSTATS, qui est l'office statistique de l'Union Européenne ainsi que les comptes satellites. Les comptes satellites furent créés en 1979 afin de mesurer l'impact économique du tourisme. En 1971, le Comité a créé un Groupe de travail statistique essentiellement chargé de fournir aux pays membres les éléments statistiques nécessaires pour étayer les débats de fond et les décisions. Ce Groupe se réunit une fois l'an. L'OCDE coopère aussi avec la Commission Européenne, l'Organisation Mondiale du Tourisme et l'Organisation Mondiale du Commerce.

B. LE POIDS DU TOURISME DANS LES PAYS DE L'OCDE ET SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le tourisme dans les pays de l'OCDE représente environ 70% de l'activité touristique mondiale. 8 des 10 principales destinations touristiques du monde sont des pays de l'OCDE et en 2007, les pays membres de l'OCDE représentaient 60% des arrivées internationales. L'OCDE est le seul forum mondial dans lequel les pays industrialisés peuvent procéder à des débats sur leur politique du tourisme.

Aujourd'hui, le tourisme est reconnu comme un moyen important pour améliorer les performances des pays dans le domaine de l'économie, de l'emploi et des services. Des statistiques détaillées pour chaque pays informent sur les arrivées internationales, les recettes touristiques, les départs, les dépenses touristiques, l'emploi dans le tourisme et le tourisme dans l'économie. Ces informations montrent que le tourisme représente 2 à 10%

du PIB, en moyenne 3 à 11% de l'emploi et environ 30% des exportations de services dans les pays membres de l'OCDE.

Comme beaucoup d'autres industries, l'industrie du tourisme subit la concurrence mondiale. La croissance repose sur la productivité des pays de l'OCDE. Les industries liées au tourisme doivent donc améliorer leur compétitivité et utiliser les ressources limitées dont elles disposent de façon plus efficace afin de faire face à la concurrence. L'Etat peut favoriser ce processus en offrant un environnement favorable au tourisme, des biens publics attrayants et une politique du tourisme orientée vers l'innovation. Dans ce contexte, l'OCDE vise à renforcer la cohérence globale des initiatives publiques liées au tourisme.

L'importance économique et politique du tourisme se reflète de diverses façons au sein des structures gouvernementales des pays de l'OCDE. La moitié des pays disposent d'un ministère ou d'un secrétariat d'Etat entièrement consacré au tourisme (Grèce, Mexique, etc...). L'attention particulière accordée par les gouvernements au tourisme se traduit au travers de différents programmes. Ces programmes portent sur l'investissement dans les infrastructures touristiques, sur l'amélioration de la qualité du tourisme par le biais de la formation des acteurs du système, et sur l'introduction de normes nationales de qualités et de systèmes d'homologation pour améliorer la qualité des services touristiques. Les pays membres de l'OCDE encouragent les affaires et les investissements favorables au tourisme tout en prenant conscience des risques potentiels de ce secteur pour le développement de l'économie nationale.

Il y a aussi une prise de conscience au niveau mondial du fait que l'industrie touristique peut générer une activité économique non négligeable par ses interactions avec les autres secteurs tels l'agriculture, les activités manufacturières et les services. Un rapport met en avant le fait qu'une politique de libéralisation du commerce de services au niveau des échanges et des investissements est bénéfique au tourisme. L'OMC, qui est engagée dans le secteur touristique, soutient d'ailleurs l'idée d'un environnement commercial global bénéfique aux échanges.

II. LES ACTIONS DE L'OCDE EN FAVEUR DU TOURISME

A. LES MESURES PRISES GRACE AU COMITE DU TOURISME DE L'OCDE

1. Les mesures

Lors de sa création, les objectifs du Comité du Tourisme étaient de définir les éléments qui constituaient des obstacles au développement du tourisme international. Ces éléments étaient les visas et les prix des transports internationaux (taxes). Les analyses ont conduit à la conclusion d'un Accord général sur le commerce des services (AGCS) en 1994. Le comité du tourisme a donc obtenu une baisse des prix des transports. Aussi, les propositions faites en termes de formalités douanières ont permis au comité d'œuvrer en faveur de la suppression des passeports et des visas en Europe.

Les principales activités de ce comité consistent en l'évaluation des politiques nationales du tourisme. De nos jours, pour le cas de la France, on examinera Atout France,

l'ANCV, la 5^{ème} étoile du classement hôtelier (qui devait permettre une augmentation de la consommation touristique), la TVA à 5,5% (qui devait permettre d'augmenter la consommation dans les restaurants), et la libéralisation des agences de voyages.

L'OCDE évalue aussi l'impact économique du tourisme sur les autres secteurs, comme les transports, l'environnement, la culture, le commerce et l'emploi.

De nos jours, le comité du tourisme de l'OCDE encourage les pays membres à prendre conscience de leur impact sur l'environnement. Avec la mondialisation, les pays sont confrontés à la nécessité de développer un tourisme compétitif, durable et bénéfique aux habitants, aux visiteurs et aux entreprises. La Direction de l'environnement (ENV) aide ces pays à élaborer des politiques qui leur permettent d'atteindre ces objectifs.

2. Les programmes

La principale préoccupation du Comité est la question des politiques économiques et touristiques. L'OCDE a assigné un mandat au Comité du tourisme pour la période 2007-2011 qui énonce plusieurs missions. Ces dernières consistent en la favorisation et en l'amélioration de l'infrastructure et de l'image des destinations pour les rendre plus attractives et plus compétitives au bénéfice de l'économie. Le mandat annonce aussi la promotion du développement durable du tourisme dans les grands centres et les régions.

Programme de travail 2010-2011

Le comité du tourisme a défini trois priorités l'année dernière.

- La première était la sécurité. La sécurité est un vecteur privilégié si l'on veut favoriser le déplacement des touristes. L'OCDE lutte contre le terrorisme par exemple. En matière de crise sanitaire, l'OCDE veut favoriser des pratiques communes entre les états membres, comme la vaccination.
- La deuxième priorité était celle du développement d'un tourisme culturel, avec des événements comme des festivals qui pourraient avoir un impact fort en termes de nombre de touristes.

Programme de travail 2011-2012

Le tourisme vu comme source de croissance économique, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Il faut faire face à la crise économique qui a eu de fortes répercussions sur les voyages et le tourisme.

- La première priorité est d'évaluer et de mesurer la compétitivité dans le secteur du tourisme. Il faut promouvoir une culture de l'évaluation dans le tourisme pour permettre aux autorités publiques une meilleure mesure de l'impact du tourisme.
- Une autre priorité est l'innovation verte dans les services touristiques. Les entreprises du tourisme comme les hôtels, les restaurants, les agences de voyages et les voyagistes devront passer à une économie plus verte.
- L'OCDE a enfin pour objectif la libéralisation du secteur du tourisme, afin de passer les obstacles qui limitent le tourisme international. Cette libéralisation devra atteindre des pays non membres de l'OCDE, comme le Brésil, la Chine l'Inde et la Russie. Il faut augmenter la libre circulation des voyageurs.

B. LES PROBLEMES RENCONTRES ET LES CRITIQUES ENVERS L'OCDE

Le pouvoir de l'OCDE reste limité car les programmes qu'elle présente n'ont qu'une valeur de recommandation. Les pays membres n'ont donc pas l'obligation de les suivre.

Par ailleurs, l'OCDE a pour objectif le développement durable. Cependant l'industrie touristique n'y répond pas forcément. On peut citer par exemple les groupes hôteliers qui s'installent sur des zones côtières protégées.

Né dans le contexte de la guerre froide, l'OCDE a hérité des conceptions économiques s'appuyant sur la libéralisation, la mondialisation économique, l'ouverture des marchés et d'un secteur privé très puissant. Selon Raoul-Marc Jennar, spécialiste belge de politique internationale, l'OCDE constitue un « *véritable bureau d'études des pays industrialisés, qui propage la doctrine néolibérale, juge les politiques des États membres et propose des accords orientés dans le sens d'un dépérissement des pouvoirs publics et d'une autonomie des acteurs privés* ».

De plus, l'OCDE, comme certaines autres organisations internationales, est critiquée par les altermondialistes. Pour lutter contre le chômage, l'OCDE recommande notamment la déréglementation du marché du travail.

De son côté, l'historienne Chloé Maurel pense l'OCDE se distingue des organisations comme l'ONU, car, contrairement à cette dernière, ce n'est pas une organisation démocratique et universelle. L'OCDE ne compte que les pays les plus riches et industrialisés. Elle fait figure de club fermé. Cette organisation se réclame de valeurs économiques alors que l'ONU est fondée sur les valeurs universelles des droits de l'homme. Par exemple, l'entrée d'Israël en 2010, au sein de l'OCDE, a suscité l'indignation de nombreux groupes en faveur de la paix et des droits de l'homme. Pour Nabil Chaath, ancien premier ministre palestinien, "*Les États membres récompensent Nétanyahou pour sa violation du droit international*". Le ministre palestinien des affaires étrangères Riyad al-Malki a déclaré qu'il regrettait l'adhésion à l'OCDE d'« *un État occupant violant quotidiennement les droits de l'Homme et le droit international* ».

Sources

Ouvrages :

- DUPEYRAS (Alain) sous la direction de, Le tourisme dans les pays de l'OCDE (2008) .Tendances et Politiques, ed. OCDE, Paris, 2008 (réédité en 2010).

Sites :

OCDE

<http://www.oecd.org/home/>
www.oecd.org/cfe/tourisme

Programme de travail 2011-2012 du comité du tourisme de l'OCDE :
<http://www.oecd.org/dataoecd/18/28/48688653.pdf>

OECD (2009), The Impact of Culture on Tourism, OECD, Paris, French translation of pp. 3-75,
only available on Internet : <http://www.oecd.org/dataoecd/35/5/42040218.pdf>